

Les délibérations, décisions et arrêtés pris dans le cadre des instances et de la gestion de Limoges Métropole sont publiés sur la page "Documents des instances communautaires".

LIMOGES MÉTROPOLE
ARRÊTÉ
Le Président de Limoges Métropole
du 17 avril 2026

Il est décidé conformément aux dispositions de l'article L. 5211-11 du Code général des collectivités territoriales, à Mme Fanny DUBAN, Directrice de l'Innovation, du Tourisme et des Transports au sein du Pôle attractivité et développement économique, pour la signature des documents suivants :

1. Documents mensuels et trimestriels relatifs à la Direction de l'Innovation, du Tourisme et des Transports.
2. Attestations de service fait, attestations de bonne exécution des prestations, constat de capacité, attestation de travail d'un prestataire relevant de la Direction de l'Innovation, du Tourisme et des Transports.
3. Bonnetaire de transmission de diverses pièces relatives à la Direction de l'Innovation, du Tourisme et des Transports.
4. États récapitulatifs des dépenses dans le cadre de demandes de versement de subventions de la Direction de l'Innovation, du Tourisme et des Transports.
5. Actes relatifs à l'exécution des marchés de la Direction de l'Innovation, du Tourisme et des Transports, y compris les engagements supplémentaires, notamment les pièces annexes à l'acte d'engagement relatif à la présentation d'un sous-traitant ou acte équivalent.

ARTICLE 2 : Le présent arrêté prend effet à compter du 17 avril 2026, jusqu'au 31 décembre 2026.

ARTICLE 3 : Le Directeur général des services est chargé de l'exécution de présent arrêté lequel sera publié sur le site internet de Limoges Métropole.


Fait à Limoges, au siège de Limoges Métropole

Signé électroniquement le 17/04/2026
M. le Président
Jean GUERSON

ARRÊTÉ

Arrêté portant délégation de signature à Mme Fanny DUBAN, Directrice au sein du Pôle attractivité et développement économique

1 DOCUMENT - Publié le 17 Avril 2026

 28153.pdf
(.pdf, 158,3 Ko)

 TÉLÉCHARGER